



Sébastien GASC,

Principal du collège de Lacanau

A

Tous les parents d'élèves

Lacanau, le 25 août 2020

OBJET : Rentrée 2020 : déroulement et protocole sanitaire.

Collège de Lacanau

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2020 s'effectuera normalement et tous les élèves seront accueillis. Vous trouverez ci-dessous les modalités de déroulement, déjà communiquées avec les dossiers d'inscription ou réinscription fin mai dernier.

Affaire suivie par

M Sébastien GASC

Principal

Téléphone

05.57.17.70.40

Courriel

ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

Par ailleurs, le contexte sanitaire actuel amène au strict respect du protocole sanitaire. Afin de vous rassurer sur les mesures mises en œuvre au collège de Lacanau dans afin d'assurer la meilleure sécurité possible, vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles en lien avec cette rentrée.

Le contexte actuel maintenant des changements profonds dans les modalités de fonctionnement des établissements scolaires, je vous invite à lire les informations ci-dessous en présence de votre enfant avec la plus grande attention. En effet, la réussite de cette rentrée et la limitation des risques dépendent de l'attention que chacun y portera et de l'application qui sera effectuée par les élèves, par les parents et par l'ensemble des usagers. Chacun est acteur dans le respect de ce protocole.

1- Déroulement de la rentrée scolaire 2020.

A- Rentrée des élèves de 6^{ème} – Mardi 1^{er} septembre 2020.

Horaires	Contenu	Lieu
8h30	Ouverture du portail – Entrée des élèves et parents (avec port du masque obligatoire pour tous)	Cour de récréation
9h00-10h00	Prise en charge des parents par les équipes enseignantes	Salles d'accueil
	Prise en charge des élèves par l'équipe de vie scolaire	Cour de récréation
10h00-11h00	Prise en charge des parents par l'équipe de direction.	Réfectoire
10h00-12h30	Prise en charge des élèves par les professeurs principaux (voir détails en infra).	Salles d'accueil
12h30-14h00	Pause-déjeuner	
14h00-16h00	Prise en charge des élèves par les professeurs principaux	
16h00	Libération des élèves	

B- Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} – Mercredi 02 septembre 2020.

Horaires	Contenu	Lieu
8h15	Ouverture du portail – Entrée des élèves SANS parents (avec port du masque obligatoire pour tous)	Cour de récréation
8H30	Accueil général et quelques rappels. Appel par classe	Cour de récréation
9h30-12h30	Prise en charge par les professeurs principaux	Salles d'accueil
12h30	Libération des élèves	

2- Protocole sanitaire en vigueur :

A- Aide des parents dans la mise en pratique du protocole :

La mise en pratique d'un tel plan de fonctionnement nécessite l'implication de tous et pas uniquement des personnels du collège.

Tous les parents sont invités à prendre le temps nécessaire pour expliquer à leur enfant l'application des gestes barrières et des mesures de protection qui seront à appliquer au collège dès le premier jour :

- **Pas de regroupement** (arrivée au collège, cour de récréation,...) et favoriser une **distance d'un mètre avec toutes les personnes** (par exemple : deux personnes en face à face, bras tendus l'un vers l'autre ne doivent pas pouvoir se toucher) même si cette règle n'est pas obligatoire dans les établissements scolaires.
- **Pas de serrage de mains ou d'embrassades.** Il est important d'éviter tout contact physique direct.
- **Lavage / désinfection des mains régulier** (dessus, dessous, entre les doigts) et séchage avec un essuie-main à usage unique que l'on prend soin de jeter à la poubelle. Lavage / désinfection à l'arrivée le matin, avant d'aller au réfectoire, à chaque fois que l'on va aux toilettes, avant de partir, et éventuellement en cas de besoins complémentaires.
- **Si le prêt de matériel ou d'objets n'est plus interdit** (manuels scolaires, stylos, règle, calculatrice, objets divers...), il est déconseillé. En cas de prêt, la désinfection des mains doit être rigoureuse après utilisation dudit objet.
- **Port du masque obligatoire** (voir pièce jointe sur le protocole de manipulation d'un masque) dès l'arrivée au collège dans l'ensemble des espaces extérieurs ET intérieurs. Le masque ne pourra être retiré qu'au moment du déjeuner, une fois installé dans la salle de restauration.

Le port du masque est obligatoire même si la distance d'un mètre entre les personnes peut être respectée.

ATTENTION : Pour un élève demi-pensionnaire, les masques ayant une durée d'utilisation de 4h environ, il est nécessaire de disposer d'un masque de rechange. Le masque sera remplacé à l'issue du repas après s'être désinfecté les mains. S'il s'agit d'un masque à usage unique, l'ancien masque sera jeté à la poubelle. S'il s'agit d'un masque réutilisable, il sera mis dans une poche à usage unique pour conservation par l'élève (poche fournie par les parents) différente de celle contenant les masques propres.

Cela signifie que chaque élève demi-pensionnaire doit disposer chaque jour de DEUX masques minimum: celui qu'il porte à son arrivée plus un masque de rechange.

Par mesure de sécurité, il est fortement recommandé aux parents de procéder à une prise de température avant de venir au collège. En cas de **fièvre (température supérieure ou égale à 38°C)**, l'élève ne doit pas venir au collège et les parents doivent se rapprocher de leur médecin.

De même, en cas d'appel de l'établissement en journée pour un problème sanitaire, les parents s'engagent à récupérer leur enfant dans les meilleurs délais. Il est demandé aux parents de posséder leur propre stylo pour signature de la décharge.

C- Dispositions en lien avec la distanciation :

La distanciation n'est plus obligatoire dans les établissements scolaires, d'où le port obligatoire du masque en toutes circonstances.

Pour autant, différentes mesures sont prises :



- **Circulation dans les couloirs** : un principe de circulation à sens unique a été mis en place pour empêcher le croisement des élèves. Ce principe de circulation, balisé, sera expliqué aux élèves lors de la première heure le jour de la rentrée et rappelé si besoin.
- **Accès au service de restauration** : un planning de passage détaillé a été mis en place pour chaque journée afin que les élèves ne se rendent devant le réfectoire qu'au moment du passage de leurs classes. Une file d'attente a été matérialisée. La distanciation d'un mètre est également balisée au sol le long de la rampe de passage.
A l'intérieur du réfectoire, les déplacements seront interdits.
A noter que les tables seront désinfectées après chaque utilisation, avant d'être occupée par un nouvel élève.
- **Accès aux blocs toilettes** : la fréquentation de chaque bloc sera limitée à cinq élèves maximum en même temps. Il sera pour autant permis à tous les élèves d'y accéder pour respecter le protocole.
- **Récréation et rangement des élèves** : A l'issue des récréations, les élèves doivent se ranger. Les « rangs » ont été intégralement réaménagés dans la cours de récréation afin de limiter les rassemblements massifs et d'espacer les classes.
- **Bancs et tables de ping-pong** : Ils sont à nouveau autorisés. Pour autant, le lavage des mains est impératif, à fortiori après avoir touché / prêté du matériel ou des surfaces.

D- Dispositions sanitaires :

- **Avant de venir au collège le matin** : une prise de température est très fortement conseillée. **En cas de fièvre, ne mettez pas votre enfant au collège** et rapprochez-vous de votre médecin généraliste.
- **Nettoyage des espaces communs** (rampes, poignées, sanitaires) : tous les jours avec les produits désinfectants préconisés et homologués.
- **Nettoyage des salles occupées** : désinfection tous les jours.
- **Matériel dans les salles** : Chaque salle dispose de solution hydro-alcoolique et de désinfectant avec papier à usage unique. Les élèves pourront en demander. De même, les professeurs pourront demander à chaque élève de nettoyer sa table et le matériel pédagogique éventuellement utilisé à l'aide de matériel et désinfectant homologué. C'est le cas notamment des salles spécifiques (sciences, arts, technologie).
- **Lavage / désinfection des mains** : obligatoire :
 - o A l'arrivée au collège,
 - o Pour l'accès au service de restauration (un lavabo équipé en savon est situé à l'entrée du self).
 - o Avant de quitter le collège,
 - o Après chaque passage aux toilettes,
 - o Dès que cela est nécessaire.
- **Port du masque** : OBLIGATOIRE pour tous les élèves et tous les personnels dans les espaces intérieurs ET extérieurs. L'absence de masque entrainera un refus d'accès à l'établissement.
- **Hygiène et pratique de l'EPS** : Le lavage des mains en fin de cours est obligatoire.

E- Dispositions particulières :

- **Matériel pédagogique** : Même si le prêt de matériel est à nouveau autorisé, il est fortement recommandé que chaque élève dispose de l'ensemble de son matériel pédagogique.
- **Salle d'étude / CDI** : L'accès n'y sera pas autorisé pendant la pause méridienne. Pour le CDI, le prêt et la manipulation de livres sont à nouveau autorisés.
- **L'accès à la vie scolaire ou aux services administratifs** : l'accès est limité à une seule personne à la fois. Un marquage pour assurer la distanciation avec les personnels est matérialisé.

- **Accueil des personnes extérieures et parents** : si l'accès à l'établissement doit être évité pendant les périodes d'entrées / sorties des élèves, l'accueil est assuré en journée. Pour autant, le **port du masque et le respect des mesures de distanciation sont obligatoires**. L'absence de masque entrainera un refus d'entrer dans l'établissement.
- **Sortie des élèves** : Le **regroupement de parents au portail est interdit**. Si le principe de signature de décharge pour une sortie prématurée est maintenu, le port du masque et le respect de la distanciation restent obligatoires. Il est demandé aux parents d'avoir leur propre stylo.
- **Transport scolaire** : Cette partie ne relève pas de la compétence de l'établissement. Pour autant, le port du masque et les principes sanitaires fondamentaux restent en vigueur.

Face à cette crise qui dure, il est important que chacun d'entre nous fasse preuve de la plus grande vigilance et du plus grand respect des protocoles mis en place. L'établissement ayant mis en œuvre toutes les recommandations sanitaires possibles et au-delà, il revient au sens civique de chacun de s'y conformer strictement.

Aussi, j'insiste sur la nécessité de partager toutes ces consignes avec vos enfants et je compte sur votre implication pour l'acquisition des bons gestes afin que cette rentrée et les mois à venir se déroulent du mieux possible.

Bien évidemment, l'ensemble des personnels est déjà et continuera d'être mobilisé afin d'assurer un fonctionnement dans les meilleures conditions possibles.

Pour terminer, pour tout élève qui ne respecterait pas les consignes sanitaires en vigueur et/ou qui refuserait de les appliquer, les parents seront immédiatement appelés pour récupérer leur enfant qui se verra interdire l'accès à l'établissement tant qu'il ne respectera pas les consignes en vigueur.

Espérant que ces explications vous rassureront quant aux modalités de fonctionnement de l'établissement, je resta à votre disposition pour toute question, je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ces modalités de rentrée et au protocole sanitaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

Sébastien GASCO

